



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AVRIL 2021 A 19 H

Le présent Conseil est présidé par Mr Michel REBEYROL, Maire de Burgnac

Etaient présents : BARATAUD Elisabeth, CHANTEGROS Lyliane, CORREIA Antoine-Serge, LAGRANDANNE Bernard, LASCAUX Agnès, LEOBARDY Sylvie, MARGARIDO Bernard, PUIVIF Marie-Christine, REBEYROL Michel, VAL Sandrine.

Étaient excusés : GODMÉ Thierry procuration donnée à Bernard MARGARIDO
GODMÉ Véronique procuration donnée à Michel REBEYROL
DELOTTE Fabien procuration donnée à Marie-Christine PUIVIF
FLUHR Nathalie procuration donnée à Michel REBEYROL

Secrétaire de séance : Sylvie LEOBARDY

Après recensement des présents et représentés, le maire déclare que le Conseil est valablement constitué et qu'il peut valablement délibérer sur l'ordre du jour qui lui a été communiqué.

La séance est ouverte à 19 h 15 par le maire.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 26 FEVRIER 2021

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

AFFECTATION DES RESULTATS 2020

Après avoir voté le compte administratif 2020, le Conseil décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Pour mémoire :	
Solde d'exécution négatif de la section d'investissement	8 865,57 €
Affectation complémentaire en réserves	100 000,00 €
Reste sur excédent de fonctionnement (report à nouveau créditeur)	353 449,62 €

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2021

Décide à l'unanimité de fixer les taux suivants pour l'année 2021 :

Taxe foncière bâti : $666\,400 \times 32,80\% = 218\,579\text{ €}$
Taxe foncière non bâti : $33\,600 \times 65,11\% = 21\,877\text{ €}$

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Dépenses de fonctionnement	828 396 €
Recettes de fonctionnement	828 396 €
Dépenses d'investissement	725 455 €
Recette d'investissement	725 455 €

Vote adopté à l'unanimité



SUBVENTIONS 2021

La subvention de 100 € à la Maison Familiale Rurale de Beynac est votée à l'unanimité par le Conseil Municipal

PRET A TAUX BONIFIE – PROGRAMME 2021

Le Conseil Départemental reconduit pour 2021 le dispositif de bonification de prêt aux communes en partenariat avec la Caisse d'Epargne du Limousin.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de solliciter un prêt à taux bonifié à taux zéro pour un montant de 6 000,00 € pour les travaux de réfection de la « rue Froide » auprès de la Caisse d'Epargne du Limousin.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire ouvre la discussion sur les questions et informations diverses et donne la parole aux conseillers.

. RESSOURCES HUMAINES

Deux informations majeures sont portées à la connaissance des membres du Conseil Municipal :

- Détachement définitif d'Isabelle MICHEL auprès de la Mairie de Ladignac le Long à la date du 1^{er} mai 2021.
- Demande de mutation de Christophe CANY à la mairie de FLAVIGNAC. Il a souhaité un départ au 1^{er} juin 2021 qui lui a été refusé.
Le préavis de 3 mois est maintenu, sauf à avoir trouvé un remplaçant avant.
Le recrutement est en cours.

Concernant le contrat de Patricia PETIT, la question sera revue ultérieurement.

. TRAVAUX

Il est acté le fait de devoir initier les demandes de travaux en fin d'années pour pouvoir bénéficier de subventions (Communauté de Communes, CDDI...)

Proposition de trois projets :

- Aménagement de l'entrée du bourg Route de Beynac
- Création des liaisons douces (pédestres et cyclables) Les Farges, Les Landes, Le Petit Roussingéas
- Rénovation énergétique de la mairie

M. LAGRANDANNE interroge le Conseil sur la question des WC publics qui constituent le point de départ des chemins VTT

M. REBEYROL informe le Conseil du déplacement de la tyrolienne et de la fin des travaux de la Rue Froide.

Mme CHANTEGROS aborde ensuite la question de la réfection de la Place Saint Médard.



POINT VACCINATION

La liste « Alerte et Urgence » comporte 30 personnes sur la commune ; la majorité est ou va être vaccinée.

A ce jour, 70 personnes identifiées ont été vaccinées sur Burgnac, avec une prise en charge du transport qui a montré son efficacité.

Au sujet de la vaccination M. REBEYROL prend la parole et informe que M. NEGRIER a accepté de mettre en place un week-end de vaccination à la Maison de Santé d'Aixe-sur-Vienne début mai, pour les personnes éligibles et pas encore vaccinées.

QUESTIONS GENERALES (Agnès LASCAUX)

Covid

Cas de COVID déclaré à l'école de Beynac le jeudi 01 avril. Une garderie dans chaque école du RPI a été mise en place pour les enfants de personnels prioritaires.

Numérue

La Poste propose un service d'aide à la numérotation. M. GAUBERT fait remarquer que beaucoup d'adresses sont erronées ou non normées.

La prestation proposée par la Poste serait de 3 500,00 € (étude et info) hors panneaux. Une subvention de 50 % minimum serait possible.

Site WEB

Un devis est en cours.

Intramuros ou panneau pocket

Abonnement intramuros 20 € par mois pour la commune et gratuit pour les habitants.

Un tour de table général est ensuite fait.

M. REBEYROL propose de mettre en place un groupe de travail pour l'identification des clés.

M. REBEYROL aborde ensuite la question du Bleuet de France. La cérémonie du 08 mai ne pouvant pas se dérouler dans les conditions habituelles, la collecte du Bleuet de France ne peut pas être assurée. Aussi, si les directives de restriction pour l'organisation de la cérémonie étaient maintenues par la Préfecture, il sera proposé le versement d'une subvention pour l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Mme CHANTEGROS donne une information concernant l'ouverture des toilettes publiques sous condition d'un nettoyage régulier.

M. LAGRANDANNE souhaiterait que soit étudiée la question de la mise à disposition à la mairie d'un ordinateur pour les élus.

La séance est levée à 21 h 35.

Pour la prochaine réunion du conseil municipal la question du bruit et des nuisances sonores sera mise à l'ordre du jour.
